

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 5 février 2021

Quel engagement pour l'égalité ?

Chères Consœurs,
Chers Confrères

À la veille du 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes en Suisse, par un processus quasi unique en Europe du fait qu'il est issu d'un vote populaire, lequel a par ailleurs permis en 1974 de ratifier la Convention des droits de l'Homme, la Commission de l'égalité, la Commission des droits de l'Homme et le Conseil saisissent l'occasion de rappeler quelques chiffres relatifs à notre Ordre.

En 2020, l'Ordre des avocats a adopté, à une écrasante majorité, deux dispositions statutaires visant à inscrire et promouvoir les principes d'égalité et élu deux femmes supplémentaires au Conseil, portant pour la première fois à quatre le nombre d'avocates le composant. Toutefois seules 15% des femmes membres de notre Ordre ont un statut d'associées, représentant 25 % de l'ensemble des associé·e·s, soit une répartition inversement proportionnelle aux 70 % de femmes lauréat·e·s au brevet.

Si le chemin parcouru depuis le rejet, à la fin du 19^e siècle, par le Tribunal fédéral de la demande d'Emilie KEMPIN-SPYRI du droit de devenir avocate ([lien](#)) est évident, l'égalité doit toutefois encore être soutenue et promue au sein de notre profession et au sein de l'Ordre. Cet objectif est l'affaire de toute notre association afin qu'elle soit à l'image des principes inscrits dans nos statuts.

L'égalité sera véritablement atteinte lorsqu'elle ne sera plus un sujet et cette date anniversaire nous semble une belle occasion pour chacun·e de réfléchir à sa contribution concrète en vue d'atteindre les objectifs inscrits dans nos statuts et plébiscités par vous toutes et tous.

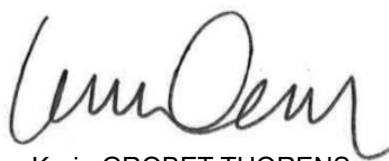
Veillez recevoir, chères Consœurs, chers Confrères, l'assurance de nos sentiments dévoués et confraternels.

Pour la Commission des droits
de l'Homme



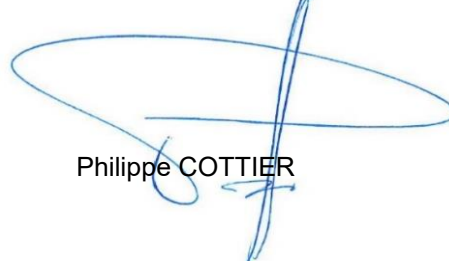
Sandrine GIROUD

Pour la Commission de l'égalité

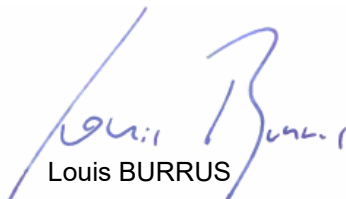


Karin GROBET THORENS

Pour le Conseil de l'Ordre



Philippe COTTIER



Louis BURRUS